

Cote du document: EB/104/Rev.1
Date: 4 avril 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Procès-verbal de la cent quatrième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Ciocca
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: p.ciocca@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-9	1-2
III. Décisions du Conseil d'administration		
A. Adoption de l'ordre du jour	10-16	2-3
B. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	17-26	3-4
C. Intensification de la collaboration du FIDA avec le secteur privé	27-33	5-6
D. Évaluation	34-44	6-7
E. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)	45-49	7-8
F. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	50	8
G. Programme d'options stratégiques (COSOP) pour la République démocratique du Congo	51-52	8-9
H. Ressources disponibles pour engagement	53	9
I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	54-82	9-15
J. Propositions de don présentées au Conseil d'administration	83-84	16
K. Activités prévues au titre des projets 2011-2012	85	16
L. Rapport sur la troisième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA	86	16
M. Questions financières	87-102	16-18
N. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	103	18
O. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA	104	19
P. Changement et réforme – rapport de situation	105-114	19-20
Q. Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	115	20

R.	Version révisée de l'ordre du jour provisoire et du programme des activités de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs	116-118	20-21
S.	Questions diverses	119-124	21
T.	Clôture de la session	125-126	22

Annexes

			Page
I.	Délégations à la cent quatrième session du Conseil d'administration		23
II.	Liste des documents dont sera saisi le Conseil d'administration à sa cent quatrième session		36
III.	Ordre du jour		41

Procès-verbal de la cent quatrième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent quatrième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome du 12 au 14 décembre 2011. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration est saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président du FIDA, Kanayo F. Nwanze, ouvre la cent quatrième session du Conseil d'administration.
4. Le Président souhaite la bienvenue aux représentants nouvellement accrédités au Conseil d'administration, à savoir les représentants de l'Algérie, de l'États-Unis, de l'Argentine et de la Norvège, ainsi qu'au représentant de l'États-Unis, dont les lettres de créance sont attendues.
5. Après avoir brièvement présenté les décisions prises par le Conseil à sa session de septembre, le Président met le Conseil d'administration au courant des discussions tenues avec les coordonnateurs et amis en vue de l'adoption d'un examen plus articulé des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP). Sur la base de ces discussions, l'examen des COSOP par le Conseil d'administration commencerait par une brève introduction présentée par les chargés de programme de pays respectifs.
6. Passant rapidement en revue les récents événements survenus sur la scène mondiale, il informe le Conseil que le FIDA est de plus en plus présent et visible dans les manifestations internationales. Grâce à la participation active du FIDA, le Sommet du Groupe des Vingt (G20), tenu à Cannes, a, dans sa déclaration finale, attiré l'attention sur un certain nombre de questions inhérentes à la mission du FIDA. Ce dernier a par ailleurs participé au Quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, organisé en République de Corée, et a souscrit à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Il a de plus apporté une contribution significative à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Durban; à cette occasion, le Président a prononcé un discours liminaire lors de l'inauguration de la Journée du développement agricole et rural et a été l'un des organisateurs d'un déjeuner de travail de haut niveau portant sur la manière dont les petits exploitants peuvent tirer parti du financement de la lutte contre le changement climatique. Enfin, toujours lors de cette conférence, le FIDA a présidé plusieurs réunions.
7. En ce qui concerne la performance globale du FIDA au cours de l'année passée, le Président met l'accent sur la croissance constatée par rapport à l'année précédente, qu'il s'agisse du nombre de prêts et dons approuvés ou du volume total du portefeuille; il souligne également la tendance à l'amélioration de la rentabilité des investissements durant le troisième trimestre. Le Président passe ensuite en revue les efforts déployés en 2011 par le FIDA en matière de gestion des savoirs, notamment l'organisation d'une conférence internationale sur les nouvelles orientations pour la petite agriculture, d'une Foire aux savoirs mondiale sur les connaissances en matière agricole et d'une série de lancements à l'échelle internationale du *Rapport sur la pauvreté rurale*. Il informe également le Conseil d'administration des mesures en cours afin de renforcer la collaboration avec les agences basées à Rome et d'autres membres de la famille des Nations Unies. S'agissant de questions internes, le Président attire l'attention du Conseil sur l'audit des fonctions, en cours à l'échelle de l'institution, ainsi que sur la promulgation prochaine du nouveau règlement du personnel.

8. Par ailleurs, le Président informe le Conseil de la bonne performance enregistrée par le FIDA, comme en témoigne la deuxième édition de l'Évaluation de la qualité de l'aide publique au développement par la Brookings Institution ainsi qu'une évaluation analogue réalisée par le Gouvernement suédois.
9. Pour conclure, le Président informe le Conseil d'administration que les travaux de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA progressent de manière satisfaisante sous la conduite du président externe et fait état des annonces de contribution préliminaires et des manifestations de soutien reçues à l'occasion de ses récentes visites dans un certain nombre de capitales.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

10. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2011/104/R.1/Rev.1 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil (EB 2011/104/R.1/Rev.2). Il prend également note du calendrier de travail tel qu'il est exposé dans le document EB 2011/104/R.1/Rev.1/Add.1 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil (EB 2011/104/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1).

11. Les amendements sont les suivants:

Adjonctions:

- a) mémorandum du Président relatif à la proposition de prêt supplémentaire à la République tunisienne pour le Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II;
- b) mémorandum du Président relatif à la proposition de prêt et don à la République tunisienne pour le Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est (PRODESUD); et
- c) demande d'admission en qualité de membre non originaire de la République d'Estonie.

Suppressions:

- a) Programme de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural en Colombie;
 - b) Projet de promotion des entreprises rurales pour les petits producteurs (Projeto Dom Távora) au Brésil; et
 - c) proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI – Comité européen pour la formation et l'agriculture (CEFA): Programme d'amélioration de la sécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique grâce aux investissements de la diaspora en faveur de l'agriculture.
12. Le Conseil est également informé que l'examen de la Politique du FIDA en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes a été reporté à sa cent cinquième session, en avril 2012.
 13. Une mise à jour de la situation politique à Madagascar est présentée au Conseil d'administration. La direction fournit des informations récentes concernant l'amélioration de la situation dans le pays et indique que tous les critères régissant les relations avec les gouvernements de fait (EB 2010/100/R.4/Rev.1) sont désormais remplis. Un certain nombre de représentants font observer que l'adjonction de ce point de l'ordre du jour, à la dernière minute, complique leurs préparatifs en vue des débats et demandent que de telles situations soient évitées à l'avenir. Après une longue discussion, le Conseil convient d'ajouter à ses travaux l'examen du Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la

productivité agricole (FORMAPROD) et du mémorandum du Président relatif au prêt supplémentaire pour le Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky.

14. Plusieurs représentants insistent sur la nécessité de rationaliser davantage l'examen des projets et programmes par le Conseil d'administration, compte tenu notamment de l'important volume de travail de la session de décembre. Dans ce contexte, un certain nombre de représentants soulignent que la quantité d'adjonctions de dernière minute pose problème. La direction précise que celles-ci sont destinées à tenir le Conseil au courant de l'issue des dernières négociations en date. Tout en prenant acte des efforts déployés afin de parvenir à une répartition plus équitable des propositions de projet et programme sur l'année et, partant, d'éviter leur concentration à la session de décembre, le Conseil demande que cette question soit examinée plus avant avec les coordonnateurs et amis.
15. À la demande de la représentante du Canada, il est convenu d'ajouter un point sur les séminaires informels, sous la rubrique Questions diverses.
16. Le Conseil d'administration est informé que, conformément à l'information fournie au Conseil lors du séminaire informel, la Stratégie du FIDA en matière de partenariat sera présentée en septembre 2012, à la cent sixième session du Conseil.

B. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

17. Le Conseil d'administration examine le programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et le plan indicatif pour 2013-2014 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les informations complémentaires contenues dans son additif (EB 2011/104/R.2 et EB 2011/104/R.2/Add.1), ainsi que le rapport du Comité d'audit sur son examen des programmes de travail et budgets (EB 2011/104/R.3).
18. Le Conseil d'administration:
 - a) approuve le programme de travail pour 2012 à hauteur de 739 millions de DTS (soit 1 155 millions d'USD), englobant un programme de prêts de 691 millions de DTS (soit 1 080 millions d'USD) et un programme brut de dons de 75 millions d'USD;
 - b) approuve le niveau de ce programme de travail à des fins de planification et son ajustement dans le courant de 2012 en fonction du niveau de ressources disponible; et
 - c) autorise la transmission des documents suivants à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs:
 - i) le budget administratif du FIDA pour 2012 à hauteur de 144,14 millions d'USD;
 - ii) le budget d'investissement du FIDA pour 2012 à hauteur de 3,5 millions d'USD; et
 - iii) le budget administratif du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012 à hauteur de 6,02 millions d'USD.
19. Conscient des compromis que suppose la gestion d'un volume de financement accru malgré une augmentation modeste des ressources du budget administratif proposé, le Conseil d'administration salue les gains d'efficacité et les économies présentés

dans l'additif. Par ailleurs, plusieurs représentants félicitent le FIDA pour sa détermination à allouer 40 à 50% de ses fonds au profit de l'Afrique subsaharienne.

20. Tout en appréciant l'allocation d'une part relativement importante du financement prévu au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette aux technologies agricoles, aux services de production efficaces et à la gestion des ressources environnementales et naturelles, un représentant formule des observations quant à la nécessité d'une augmentation éventuelle des ressources affectées à la concertation sur les politiques, composante essentielle du modèle opérationnel du FIDA durant la période de la neuvième reconstitution.
21. En réponse à une question concernant les remboursements de prêts, le Conseil d'administration est informé que ceux-ci représentent pour le FIDA l'une de ses sources de financement les plus stables.
22. Le Conseil accueille favorablement, dans l'ensemble, la modération exercée lors de l'établissement de ces budgets. Un certain nombre de représentants regrettent que les économies réalisées en 2011 grâce au gel des traitements des fonctionnaires des services généraux n'aient pas été maintenues en tant qu'épargne. Tout en étant sensible aux préoccupations formulées, la direction rappelle que l'augmentation nominale proposée à hauteur de 2,5% des traitements des fonctionnaires du cadre organique en 2012 serait subordonnée à la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Certains représentants insistent également sur la nécessité, pour le FIDA, de continuer à offrir un régime de rémunération concurrentiel sur le marché international du travail. À la demande de plusieurs représentants, la direction s'engage à veiller à ce que toutes les économies qui pourraient être réalisées dans ce domaine soient maintenues en tant qu'épargne et ne soient pas réaffectées. Elle propose également d'informer la CFPI des fortes réserves exprimées dans le cadre des débats du Conseil, avec la recommandation de s'abstenir de toute augmentation.
23. La représentante des Etats-Unis, se référant à l'inclusion dans le projet de budget actuel d'une augmentation des traitements des fonctionnaires du cadre organique dans un contexte financier difficile, demande que l'abstention de son pays soit inscrite au procès-verbal du Conseil.
24. Les représentants souhaitent également que soient fournis les chiffres réels pour les budgets annuels. Il est décidé que les divers éléments indiqués aux annexes IV et V du document actuel (EB 2011/104/R.2) seront présentés au Conseil en 2012, conjointement avec les chiffres réels pour 2011.
25. Soulignant l'importance d'une recherche constante d'efficacité, le Conseil insiste également sur la nécessité de veiller à ce que d'éventuels gains d'efficacité ne portent pas atteinte à la qualité des travaux menés par le FIDA en faveur de ses États membres.
26. Concernant l'examen de l'Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), le Conseil se déclare en faveur du programme de travail proposé et du budget administratif correspondant. Le représentant du Cameroun s'inquiète de la capacité réelle d'IOE à utiliser intégralement le budget proposé, qui représente 0,52% du programme annuel de travail et budget du FIDA. Il suggère donc de poursuivre la réflexion sur un plafonnement du budget annuel d'IOE afin que celui-ci ne représente qu'un pourcentage modéré du programme de travail et budget du FIDA, dans le droit fil des meilleures pratiques en vigueur au sein des institutions financières internationales.

C. Intensification de la collaboration du FIDA avec le secteur privé (point 4 de l'ordre du jour)

27. Le Conseil d'administration examine le document proposé, intitulé Stratégie concernant le secteur privé – Intensification de la collaboration du FIDA avec le secteur privé, ainsi que les observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA à ce sujet (EB 2011/104/R.4 et EB 2011/104/R.4/Add.1). Il approuve cette stratégie telle que présentée dans le cadre du document principal et modifiée dans le document de séance EB 2011/104/C.R.P.2 établi sur la base de l'issue des délibérations du Conseil. Par ailleurs, il est convenu de supprimer la phrase "Par exemple, à l'étape de l'élaboration des COSOP ou de la conception des projets en collaboration avec les gouvernements partenaires, il est possible d'ajouter une clause qui rend le financement du programme conditionnel à la modification des politiques publiques pertinentes", figurant au paragraphe 33, et de modifier ainsi la phrase suivante: "Le FIDA a aidé certains pays à adopter une loi sur la microfinance et à amender les dispositions législatives relatives à la TVA dans le cadre d'une restructuration de la propriété des entreprises rurales."
28. Le Conseil se félicite de la stratégie élaborée et reconnaît l'importance croissante que les partenariats avec le secteur privé revêtent pour le FIDA, notamment aux fins de l'établissement d'une collaboration avec les petites et moyennes entreprises (PME) rurales. Les représentants préconisent également de renforcer au maximum l'impact du FIDA sur les PME en misant sur un ciblage spécifique des entités du secteur privé dans le cadre des projets et programmes du Fonds. À cet égard, ils soulignent qu'il est important de préparer des COSOP susceptibles de favoriser la création d'un environnement positif aux fins d'une telle interaction.
29. Reconnaissant que la mise en place d'un mécanisme de financement spécifique n'est pas envisagée pour le moment, un certain nombre de représentants encouragent le FIDA à étudier des instruments de collaboration novateurs. Tout en se félicitant de la proposition de procéder à une étude pour évaluer les options dont le FIDA dispose pour venir en aide aux PME rurales dans les pays en développement, certains représentants demandent que de plus amples informations soient fournies concernant la portée et le coût de cette opération.
30. S'agissant d'un éventuel financement des partenariats avec le secteur privé par des dons, les représentants mettent en garde contre toute modification de la politique actuelle en la matière et soulignent qu'il est important de soumettre ces financements à un suivi rapproché et à une surveillance spécifique. La direction apprend au Conseil que des mécanismes appropriés sont en place afin de garantir le contrôle, par le Conseil, du financement par dons à des entités à but lucratif. Par ailleurs, un certain nombre de représentants insistent sur l'importance du respect des normes sociales et environnementales les plus strictes au moment de l'établissement de partenariats avec des entités du secteur privé, ainsi que sur la nécessité de continuer à concentrer les efforts sur les petits exploitants bénéficiaires cibles du FIDA.
31. Considérant le mandat spécifique du FIDA, le Conseil se félicite de l'expérience acquise par le Fonds et des connaissances recueillies au sujet des PME rurales et encourage le FIDA à prendre une part active à des partenariats élargis noués avec des organismes spécialisés, y compris par le partage des savoirs. Un certain nombre de représentants soulignent néanmoins qu'un tel effort supposerait le renforcement des capacités internes et l'accroissement des ressources.
32. Concernant la communication d'informations relatives à la mise en œuvre de la stratégie, la direction précise que le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement fournira une fois l'an au Conseil des données actualisées.
33. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela souligne que la collaboration du FIDA avec le secteur privé devrait être exclusivement centrée sur

les petites et moyennes entreprises, et exprime des réserves concernant l'appui du FIDA en faveur de sociétés transnationales et multinationales. La représentante du Canada note que le FIDA pourrait collaborer, de temps à autre, avec des sociétés multinationales dans l'intérêt de ces PME.

D. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité de l'évaluation

- i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-neuvième session**
- ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dixième session**
- iii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur l'état d'avancement du plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA**

- 34. Le Conseil d'administration examine les rapports du président du Comité de l'évaluation sur les soixante-neuvième et soixante-dixième sessions (EB 2011/104/R.5 et EB 2011/104/R.6) et sur l'état d'avancement du plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA (EB 2011/104/R.7).
- 35. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans les rapports. S'agissant du rapport sur l'état d'avancement du plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA, le Conseil note que la plupart des tâches ont été menées à bien et que des rapports périodiques ne seront plus présentés. À cet égard, il attend avec intérêt d'être informé, le cas échéant, des progrès accomplis.
- 36. S'agissant de la politique du FIDA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, dont un projet a été présenté au Comité de l'évaluation à sa soixante-dixième session, le Conseil note que l'examen formel de ce texte est prévu pour sa cent cinquantième session, en avril 2012. Compte tenu du grand intérêt manifesté à ce sujet, les représentants sont invités à adresser directement leurs observations écrites à l'auteur du document EB 2011/104/INF.5. Ils sont également informés que la direction étudiera la possibilité de procéder à une nouvelle consultation en s'appuyant sur le Rapport sur le développement dans le monde – Égalité des genres et développement, et sur le plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies. Cette consultation, dont la date exacte sera communiquée ultérieurement, sera ouverte aux partenaires du FIDA établis à Rome et aux représentants de la Banque mondiale.
- 37. Il est convenu que les rapports du Comité sur des points de l'ordre du jour à examiner devront être présentés, de préférence, au moment de l'examen effectif des points en question.
- 38. Le Conseil note et approuve le fait que le Etats-Unis remplacera la Etats-Unis, pour la durée du mandat restant à courir, au sein du Comité de l'évaluation dans sa composition actuelle.

b) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)

- 39. Le Conseil d'administration examine le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) ainsi que la réponse apportée par la direction (documents EB 2011/101/R.8 et EB 2011/101/R.8/Add.1). Il prend note des informations contenues dans le rapport, dont il salue la qualité, et se félicite des

bons résultats d'ensemble du FIDA et des améliorations apportées au cours des dernières années.

40. Conscient de la difficulté de trouver un équilibre dans les domaines où la performance est faible, précisément au regard de l'efficacité et d'autres critères tels que la durabilité, le Conseil d'administration invite le FIDA à réfléchir sur les recommandations contenues dans le document pour continuer à améliorer sa performance. L'attention de la direction est également appelée sur le faible niveau des travaux d'analyse effectués en relation avec les COSOP, afin que la réflexion puisse être approfondie.
41. Compte tenu de la faiblesse de l'infrastructure et des investissements en matière de suivi-évaluation dans certains pays partenaires, le Conseil est informé que le FIDA, conscient de la nécessité d'aller de l'avant dans ce domaine, a financé des enquêtes de suivi-évaluation sur son propre budget administratif.
42. Plusieurs représentants notent que les niveaux de financement de contrepartie varient selon les pays emprunteurs et recommandent que des efforts conjugués soient déployés afin de promouvoir la concertation sur les politiques avec les gouvernements. Le Conseil accueille donc favorablement la recommandation faite par IOE, pour approfondir cette question, de consacrer le RARI de cette année à la concertation sur les politiques au sens large.
43. S'agissant des relations avec la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement, la direction prend acte de la recommandation invitant à renforcer la collaboration avec ces organismes tout en soulignant les mesures concrètes prises afin de recenser les points de convergence dans les domaines de travail respectifs.
44. Après avoir approuvé les recommandations formulées à l'intention de la direction du FIDA figurant au paragraphe 146, le Conseil se félicite de la volonté de la direction d'y donner suite.

E. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (point 6 de l'ordre du jour)

45. Le Conseil d'administration examine le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), ainsi que les observations d'IOE (EB 2011/104/R.9 et EB 2011/104/R.9/Add.1), et prend note des informations contenues dans ces deux documents. Le Conseil se félicite du rapport présenté et des informations circonstanciées fournies au sujet des améliorations apportées, et accueille avec satisfaction les exemples concrets utilisés pour illustrer certains points.
46. Un certain nombre de représentants soulignent l'intérêt qu'ils attachent à l'adoption d'un modèle plus concis et rationnel pour la présentation des rapports du FIDA afin que la communication des réalisations du Fonds à leurs capitales puisse avoir un meilleur impact. L'attention est également appelée sur la nécessité d'apporter de nouvelles améliorations aux systèmes de suivi-évaluation des projets. Certains représentants observent qu'il faut rationaliser et affiner les objectifs mesurés dans le RIDE. Consciente de l'évolution des besoins du Conseil d'administration, la direction reconnaît la nécessité de présenter des rapports distincts, de manière plus accessible et selon une approche axée sur les résultats concrets. Notant que ces informations pourraient être fournies dans le cadre du rapport annuel du FIDA, la direction s'engage à étudier avec les coordonnateurs et amis les solutions possibles en ce sens.
47. Par ailleurs, certains représentants soulignent qu'il est important de renforcer les partenariats stratégiques du FIDA avec d'autres institutions financières internationales et avec les banques régionales de développement, au profit des ruraux pauvres.

48. Tout en appréciant les améliorations illustrées dans le rapport, un certain nombre de représentants se félicitent de l'évaluation au niveau de l'institution relative à l'efficacité, actuellement en cours de réalisation, et attendent avec intérêt de pouvoir en examiner les résultats en 2012.
49. Un représentant souhaite une plus grande flexibilité quant aux exigences en matière de cofinancement, pour tenir compte de la nécessité d'aligner les fonds du FIDA sur les ressources nationales.

F. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 7 de l'ordre du jour)

50. Après avoir examiné le rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) publié sous la cote EB 2011/104/R.10, le Conseil d'administration:
 - a) approuve un allègement supplémentaire de la dette au point d'achèvement pour la République démocratique du Congo, la République togolaise et la République de Guinée-Bissau au titre de l'Initiative PPTE illustrée dans le document examiné;
 - b) prend note de l'information sur l'état d'avancement de l'Initiative PPTE et de la participation du FIDA à celle-ci; et
 - c) approuve la présentation, pour information, du contenu du rapport de situation à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

G. Programme d'options stratégiques (COSOP) pour la République démocratique du Congo (point 8 de l'ordre du jour)

51. Le Conseil d'administration examine le programme d'options stratégiques (COSOP) pour la République démocratique du Congo (EB 2011/104/R.11).
52. Le Conseil d'administration exprime son appui au COSOP pour la République démocratique du Congo et salue la pertinence de ses objectifs. Il se félicite de sa double perspective sur: i) les organisations communautaires, dans une optique de décentralisation graduelle plus formelle (dans des zones où le FIDA intervient déjà); et ii) les groupements paysans, afin que ceux-ci deviennent des organisations de producteurs en mesure de garantir la fourniture d'intrants et de services techniques et commerciaux (dans les zones rurales situées à proximité des villes). Évoquant l'importance stratégique du pays et l'incidence élevée de la faim, en dépit du potentiel agricole existant, la représentante de la Belgique rappelle que son pays a une longue expérience d'engagement et de cofinancement de projets en République démocratique du Congo. Tout en saluant la qualité de l'évaluation menée pour le pays, elle estime préoccupante l'absence d'enseignements tirés de l'expérience et appelle l'IOE à fournir plus systématiquement une évaluation externe à l'appui de la préparation du COSOP dans des États fragiles tels que la République démocratique du Congo. Si le détachement d'un chargé de programme de pays à Kinshasa, secondé par un chargé d'appui et un assistant, est accueilli favorablement dans la mesure où il s'agit là d'un facteur essentiel pour la gestion de la concertation sur les politiques et la supervision de la stratégie de pays, la représentante de la Belgique invite le FIDA à poursuivre la réflexion sur ses systèmes de supervision et de suivi dans les États fragiles, où une solide présence dans le pays est importante. Elle souligne en outre la nécessité d'assurer la coordination avec les initiatives de donateurs en cours d'exécution, y compris l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi qu'avec les initiatives de partenaires bilatéraux dans le domaine du développement agricole et rural. Émettant des doutes quant aux régions cibles du COSOP, la représentante de la Belgique demande de plus amples explications sur les choix opérés, car il semble que les

régions en question ne soient pas celles qui souffrent le plus d'insécurité alimentaire. Tout en félicitant le FIDA de la poursuite de son engagement malgré des circonstances difficiles, elle fait savoir au Conseil d'administration que la Belgique a cessé de contribuer aux dons à l'appui d'un des projets du FIDA dans le pays, en raison de la lenteur des progrès accomplis en matière de décaissements depuis 2005. Le FIDA souligne que, dans un État fragile tel que la République démocratique du Congo, la coordination avec les autres donateurs et le renforcement des partenariats constituent les pièces maîtresses du COSOP et que les initiatives qu'il est prévu de mettre en œuvre dans le cadre du COSOP mettent à profit l'expérience et les enseignements tirés par le FIDA et ses partenaires de développement.

H. Ressources disponibles pour engagement (point 9 de l'ordre du jour)

53. Le Conseil d'administration examine le rapport concernant les ressources disponibles pour engagement et son additif (EB 2011/104/R.12 et EB 2011/104/R.12/Add.1). Vu la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, et notant que le montant estimatif des entrées nettes pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 est de 473,2 millions d'USD, que le montant des engagements au titre des prêts et des dons s'élève à 1 083,9 millions d'USD et qu'un recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à hauteur de 306,5 millions d'USD a déjà été approuvé cette année, le Conseil approuve le recours à un PEA additionnel pour un montant de 304,2 millions d'USD. En adoptant la recommandation sur le recours au PEA figurant dans l'additif au document EB 2011/104/R.12/Add.1, le Conseil d'administration autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons approuvés par le Conseil à sa cent quatrième session, en décembre 2011, ainsi que pour ceux soumis pour approbation par le biais de la procédure du défaut d'opposition.

I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 10 de l'ordre du jour)

54. Le Conseil prend note de l'exposé oral faisant le point sur l'entrée en vigueur des prêts déjà approuvés lors de sessions antérieures. Le Conseil est informé d'une amélioration de 34% du délai moyen d'entrée en vigueur des prêts par rapport à l'année précédente, et prend acte des domaines dans lesquels des améliorations s'imposent. Il est également informé qu'à l'avenir ces informations seront fournies dans le cadre de la présentation annuelle du RIDE, au lieu de faire l'objet d'un rapport distinct au Conseil.
55. Le Conseil d'administration est informé de l'évolution de la situation concernant Madagascar, en particulier de la reconnaissance du Gouvernement malgache, à ce jour, par les deux pays voisins et par les organisations internationales. Un certain nombre de représentants veulent qu'il soit procédé à l'approbation des projets et du don en faveur de Madagascar, mais le Conseil d'administration – sensible à la situation du pays et reconnaissant les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la feuille de route – souhaite envisager que les projets et le don soient approuvés selon la procédure d'approbation tacite, d'ici au 15 février 2012. Les Membres auraient ainsi la possibilité de tenir pleinement compte des derniers développements intervenus dans le pays et du niveau de reconnaissance par la communauté internationale. Dans l'intervalle, la direction continuerait à suivre de près l'évolution de la situation et en informerait les représentants en conséquence.
56. Les propositions de projet/programme suivantes sont examinées par le Conseil d'administration :
- a) Afrique de l'Ouest et du Centre

i) Côte d'Ivoire: Projet d'appui au développement de l'agriculture et à la commercialisation

57. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.13, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Côte d'Ivoire un don d'un montant équivalant à quatorze millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (14 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) Guinée: Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA) – composante Haute Guinée

58. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/104/R.14, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Guinée un don d'un montant équivalant à cinq millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 750 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) Libéria: Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations (EB 2011/104/R.15)

59. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.15 et approuve la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Libéria un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (10 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

iv) Niger: Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement de la région de Maradi (PASADEM)

60. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.16, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Niger un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (14 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- b) Afrique orientale et australe

i) Comores: Mémoire du Président: Programme national pour le développement humain durable

61. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2011/104/R.60, et approuve la résolution suivante:

" DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'Union des Comores un financement supplémentaire sous forme de don d'un montant équivalant à un million six cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (1 680 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) Madagascar: Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD)

62. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/104/R.17 et décide d'approuver les résolutions suivantes à condition qu'aucune objection ne soit formulée d'ici au 15 février 2012:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt et un millions de droits de tirage spéciaux (21 000 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un don d'un montant équivalant à un million deux cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (1 280 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, fera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix mille euros (14 290 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) Madagascar: Mémoire du Président: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky

63. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2011/104/R.18 ainsi que son additif et décide d'approuver la résolution suivante à condition qu'aucune objection ne soit formulée d'ici au 15 février 2012:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Madagascar un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trois millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (3 350 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) Malawi: Programme de production agricole durable (SAPP)

64. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/104/R.19 et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Malawi un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 650 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un don d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 250 000 DTS) ainsi qu'un don au titre du Mécanisme d'élaboration du programme de 600 000 USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Asie et Pacifique

i) Cambodge: Mémoire du Président: Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri

65. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2011/104/R.20 ainsi que son additif et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un don d'un montant équivalant à huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

a) **Chine: Projet intégré de développement agricole du Guangxi**

66. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.21 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-neuf millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (29 650 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) **Inde: Projet intégré d'appui aux moyens de subsistance**

67. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.22 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinquante-six millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (56 700 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) **République démocratique populaire lao: Programme communautaire de promotion de la sécurité alimentaire et des possibilités économiques – Soum Son Seun Jai**

68. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/104/R.23 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique populaire lao un don d'un montant équivalant à huit millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

v) **Sri Lanka: Projet de développement de l'irrigation à Iranamadu**

69. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.24 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République socialiste démocratique de Sri Lanka un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 350 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

vi) **Timor-Leste: Projet de stockage du maïs au Timor-Leste**

70. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.25 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique du Timor-Leste un don d'un montant équivalant à trois millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (3 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) Amérique latine et Caraïbes

i) État plurinational de Bolivie: Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie (ACCESOS)

71. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/104/R.26 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à l'État plurinational de Bolivie un prêt à des conditions intermédiaires d'un montant équivalant à onze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (11,60 millions de DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire, fera à l'État plurinational de Bolivie un prêt à des conditions intermédiaires d'un montant équivalant à onze millions deux cent mille euros (11,20 millions d'EUR) (équivalant approximativement à 15,0 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) Haïti: Mémoire du Président: Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural – don supplémentaire

72. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/104/R.29 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Haïti un financement supplémentaire sous forme de don d'un montant équivalant à quatre millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

v) Nicaragua: Mémoire du Président: Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés – prêt et don supplémentaires

73. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2011/104/R.30 ainsi que son additif, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Nicaragua un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trois millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (3 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent mémorandum.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fera à la République du Nicaragua un don supplémentaire d'un montant équivalant à trois millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (3 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions

conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent mémorandum."

e) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

a) **Bosnie-Herzégovine: Projet de développement des entreprises rurales**

74. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.32 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la Bosnie-Herzégovine un prêt à des conditions durcies d'un montant équivalant à huit millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 050 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la Bosnie-Herzégovine un don d'un montant équivalant à cinq cent mille droits de tirage spéciaux (500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) **Égypte: Projet d'augmentation des revenus ruraux par l'amélioration des marchés**

75. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.33 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République arabe d'Égypte un prêt à des conditions intermédiaires d'un montant équivalant à quarante-quatre millions cent quarante mille droits de tirage spéciaux (44 140 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe d'Égypte un don d'un montant équivalant à six cent trente mille droits de tirage spéciaux (630 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) **Maroc: Projet de développement de filières agricoles dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz**

76. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.34 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Maroc un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à quatre millions cent mille droits de tirage spéciaux (4 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Maroc un don d'un montant équivalant à quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (90 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) **Soudan: Projet de développement des semences**

77. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/104/R.35 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan un don d'un montant équivalant à six millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux

(6 350 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

a) **Tunisie: Mémoire du Président – Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II – prêt supplémentaire**

78. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2011/104/R.63 et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République tunisienne un prêt supplémentaire à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trois millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (3 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent mémoire."

a) **Tunisie: Mémoire du Président – Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est (PRODESUD)**

79. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2011/104/R.64 et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République tunisienne un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à deux millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent Mémoire."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République tunisienne un don d'un montant équivalant à trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (350 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent Mémoire."

a) **Yémen: YemenInvest – Programme en faveur de l'emploi rural**

80. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/104/R.36 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Yémen un don d'un montant équivalant à cinq millions sept cent vingt mille droits de tirage spéciaux (5 720 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

81. Toutes les propositions de projet et programme ainsi que les mémoires du Président sont approuvés par le Conseil en sa capacité, selon le cas, de Conseil d'administration du FIDA et de dépositaire du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire.
82. La représentante des Etats-Unis précise que, en raison des dispositions législatives actuelles de son pays s'opposant à l'octroi d'une aide américaine au Gouvernement malgache ou par son entremise, dues à des préoccupations liées à la traite des êtres humains, les Etats-Unis s'opposent à l'utilisation des fonds du FIDA à Madagascar et demandent que cette position soit inscrite au procès-verbal de la session. Par ailleurs, en conformité avec les dispositions législatives des Etats-Unis s'opposant à l'aide d'une institution financière internationale en faveur du Gouvernement soudanais, les Etats-Unis font part de leur opposition au don proposé pour cet Etat membre. Cette position sera dûment inscrite au procès-verbal de la présente session.

J. Proposition de don présentée au Conseil d'administration (point 11 de l'ordre du jour)

Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de Mali Biocarburant SA

83. Le Conseil examine les informations figurant dans le document EB 2011/104/R.38 et approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme Accroître les revenus des agriculteurs et mettre en place des filets de protection tout en garantissant l'approvisionnement énergétique local en Afrique de l'Ouest, accordera un don ne dépassant pas cinq cent mille dollars des Etats-Unis (500 000 USD) à Mali Biocarburant SA (MBSA) à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

84. Le Conseil salue la présentation de cette proposition de partenariat novateur qui permettrait d'explorer les capacités potentielles de l'Afrique en matière de production de ressources renouvelables. Les représentants soulignent également qu'il est important de s'assurer de l'existence de cadres législatifs appropriés et d'une évaluation positive de l'entité privé en termes de comportement social et éthique.

K. Activités prévues au titre des projets 2011-2012 (point 12 de l'ordre du jour)

85. Le document EB 2011/104/R.39 concernant les activités prévues au titre des projets est présenté au Conseil pour information.

L. Rapport sur la troisième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (point 13 de l'ordre du jour)

86. Un Rapport sur la troisième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2011/104/R.40) est présenté au Conseil pour information.

M. Questions financières (point 14 de l'ordre du jour)

- a) **Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt et unième
réunion**
ii) **Sélection du Commissaire aux comptes du FIDA pour la période
2012-2016**

87. Le Conseil d'administration examine le rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt et unième réunion (EB 2011/104/R.41) et accueille avec satisfaction les informations figurant dans ce document.

88. Passant ensuite à la recommandation du Comité concernant la sélection du Commissaire aux comptes du FIDA pour la période 2012-2016 (EB 2011/104/R.62), le Conseil remercie le Comité pour l'appui fourni à ce processus et approuve la nomination du cabinet Deloitte & Touche comme Commissaire aux comptes du FIDA pour la période 2012-2016.

b) Révision du Règlement financier du FIDA

89. Dans le cadre de son examen du document intitulé Révision du Règlement financier du FIDA et de son additif (EB 2011/104/R.42 et EB 2011/104/R.42/Add.1), le Conseil note que le Comité d'audit a examiné cette proposition à ses cent vingtième et cent vingt et unième réunions. Il prend également note de la modification proposée dans l'additif, qui donne suite aux demandes formulées lors de la cent vingt et unième réunion du Comité d'audit et vise à assurer la cohérence des textes

proposés pour les articles VI.3 et VI.4. Il est convenu d'ajouter la mention "et du budget d'investissement" à la modification proposée de l'alinéa i) de l'article II.

90. Face aux inquiétudes exprimées au sujet de la responsabilité confiée au Conseil d'administration, il est précisé que l'approbation de l'Exposé de la Politique de placement du FIDA par le Conseil d'administration, qui est proposée, est en parfaite harmonie avec la mission du Conseil telle qu'énoncée dans l'Accord portant création du FIDA, qui est de fournir des orientations à la direction du FIDA et d'assurer une surveillance, et qu'en tout état de cause la direction demeure responsable de la proposition soumise au Conseil d'administration.
91. En réponse aux demandes d'éclaircissement avancées par plusieurs représentants à propos des reports de crédits, il est précisé que la proposition constitue une codification et une clarification de la pratique en vigueur et non un changement de procédure.
92. En conclusion, le Conseil d'administration approuve la présentation au Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième session en février 2012, pour adoption, du projet de résolution sur la révision du Règlement financier du FIDA figurant en annexe au document EB 2011/104/R.42, tel que modifié dans l'additif et avec l'adjonction des nouvelles modifications indiquées ci-dessus.
93. Compte tenu de la modification proposée de l'article VIII.2, le représentant de l'Autriche ne peut se rallier au consensus et demande que sa position soit inscrite au procès-verbal de cette session.

c) Politique de placement du FIDA

i) **Exposé de la Politique de placement du FIDA**

ii) **Directives de placement du FIDA**

iii) **Cadre de contrôle interne pour les placements du FIDA**

94. Le Conseil d'administration examine et approuve l'Exposé de la Politique de placement du FIDA (EB 2011/104/R.43), tout en prenant acte des informations contenues dans les Directives de placement du FIDA (EB 2011/104/R.44) et dans le Cadre de contrôle interne pour les placements du FIDA (EB 2011/104/R.45).
95. Un certain nombre de représentants insistent sur les risques accrus qui sont attachés à cette proposition, rappelant que la sécurité des placements doit être l'objectif premier du Fonds compte tenu de la nature de son mandat. La direction assure que les inquiétudes relatives à la sécurité sont prises en compte et note qu'une évaluation indépendante du portefeuille de placements du FIDA a souligné qu'il en résultait un portefeuille de placements très complexes, même s'il est en grande partie composé d'obligations d'État notées AAA. Dans ces conditions, la diversification vers des classes d'actifs ayant une cote inférieure permettrait de réduire le risque global au sein du portefeuille.

d) Introduction de prêts du FIDA à des conditions mixtes

96. Le Conseil d'administration examine l'Introduction de prêts du FIDA à des conditions mixtes ainsi qu'un document de séance portant sur les questions reçues par le truchement des coordonnateurs de liste (EB 2011/104/R.61 et EB 2011/104/R.61/C.R.P.1).
97. Les représentants engagent un vif débat sur l'historique et le mérite de la proposition, en particulier à la lumière des discussions en cours sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Si un certain nombre de représentants préconisent un examen systématique des conditions et critères généraux de prêt du FIDA afin de regrouper tous les changements, d'autres notent l'acceptation croissante de conditions similaires dans d'autres institutions financières internationales et banques régionales de développement. Reconnaissant la nécessité de disposer de délais supplémentaires pour approfondir la réflexion sur cette proposition et connaître l'avis des capitales, les représentants soulignent

également qu'il est important de trouver un compromis et de faire avancer la question dans un esprit de solidarité.

98. Sensible aux inquiétudes des Membres du Fonds, en particulier des Membres emprunteurs, et reconnaissant la nécessité d'accroître les ressources endogènes dans le cadre de FIDA9, le Conseil d'administration convient de procéder en 2012 à un examen approfondi des politiques et critères de prêt du FIDA, dans le cadre duquel le Fonds étudiera ses conditions de prêt et les alignera dans la mesure du possible sur celles de l'IDA/BIRD tout en tenant compte de son mandat spécifique, tel qu'il ressort de l'Accord portant création du FIDA.
99. Sur la base de ces discussions, le Conseil d'administration décide également de demander que le Conseil des gouverneurs retire de l'ordre du jour de sa trente-cinquième session la Révision des Principes et critères en matière de prêts (GC 35/L.5), actuellement en cours d'examen.

e) Révision des Directives du FIDA relatives à l'audit des projets (à l'usage des emprunteurs)

100. Le Conseil d'administration examine et approuve les Directives du FIDA relatives à l'audit des projets (EB 2011/104/R.46), sous la forme présentée en annexe au document examiné, en vue de leur application immédiate à tous les accords en vigueur relatifs à des projets et programmes de développement agricole financés par le FIDA. Ce faisant, le Conseil autorise également le Président à apporter de temps à autre auxdites directives des modifications qui ne portent pas sur le fond, sous réserve d'en être ultérieurement informé.

f) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2012

101. Passant ensuite au Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2012 (EB 2011/104/R.47), le Conseil d'administration note qu'il a été approuvé par le Président et que le Comité d'audit n'a soumis aucune proposition à l'examen du Président. Après l'avoir examiné, le Conseil confirme le plan de travail contenu dans le document présenté.

g) Rapports de situation

- i) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2011
102. Le document EB 2011/104/R.48 sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA et le document EB 2011/104/R.49 sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2011 sont présentés au Conseil pour information.

N. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 15 de l'ordre du jour)

103. Le Conseil d'administration examine le Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (EB 2011/104/R.50) ainsi que son additif relatif aux notes de pays pour 2011 et aux allocations annuelles pour 2012 (EB 2011/104/R.50/Add.1). Notant qu'une erreur s'est produite au regard de la population des pays et du revenu national brut pour l'Asie, et qu'elle sera rectifiée, le Conseil approuve la présentation du rapport de situation, pour information, à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs, en février 2012. Par ailleurs, le Conseil prend note de la réunion du Groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) prévue en janvier 2012 et des questions qui seront examinées à cette occasion.

O. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA (point 16 de l'ordre du jour)

104. Le document EB 2011/104/R.51 intitulé Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA est présenté au Conseil pour information.

P. Changement et réforme – rapport de situation (point 17 de l'ordre du jour)

a) Changement et réforme: mise en œuvre

105. Le Conseil d'administration passe ensuite à l'examen du document intitulé Changement et réforme: mise en œuvre - Rapport de situation sur le renforcement de la structure d'organisation, la mise en œuvre du modèle opérationnel du FIDA, l'alignement des ressources humaines et financières sur les objectifs stratégiques, les réformes des ressources humaines, le renforcement de la gestion financière et les améliorations apportées à d'autres processus opérationnels (EB 2011/104/R.52), et note les informations contenues dans ce rapport. Soulignant l'importance du processus de réforme en cours, le Conseil reconnaît la vaste portée de cet exercice et invite à poursuivre les efforts.
106. La direction illustre le processus d'audit du personnel en cours et, tout en reconnaissant que cet exercice est inévitablement destiné à alimenter une certaine anxiété, souligne qu'il est important d'attendre qu'il soit conclu avant d'en communiquer les résultats au lieu d'entretenir l'incertitude en diffusant des résultats provisoires.
107. Pour contribuer plus avant à une mise en œuvre cohérente et uniforme du nouveau règlement du personnel et en illustrer les procédures d'application, des réunions seront organisées en janvier 2012 avec tous les départements tandis qu'une formation spécifique est actuellement dispensée dans le cadre de la Division des ressources humaines (HRD). La direction attire également l'attention sur la nouvelle démarche adoptée, qui vise à assurer une gestion plus efficace et efficiente grâce à l'établissement d'un partenariat entre le personnel de HRD et des gestionnaires chargés de lui fournir un soutien et un accompagnement.
108. Insistant à son tour sur l'importance d'un plein appui au personnel détaché, la direction précise qu'un effort de collaboration est en cours pour recenser les modalités de formation et de soutien les plus appropriées et utiles en faveur des chargés de programmes détachés dans les pays et les en faire bénéficier. Tout en assurant le Conseil des progrès accomplis à cet égard, la direction reconnaît également qu'il est important d'achever les travaux en cours en vue de l'établissement d'un système d'incitation destiné à encourager de nouveaux détachements.
109. La direction souligne par ailleurs la collaboration fructueuse établie à ce jour avec l'association du personnel, notant qu'une communication claire et ouverte est essentielle pour obtenir l'avis du personnel et favoriser l'adhésion essentielle au succès de cette réforme.
110. Des informations sont fournies au Conseil concernant la représentation des sexes et la répartition géographique dans les catégories du cadre organique, en particulier parmi les fonctionnaires nouvellement recrutés. Enfin, s'agissant de l'enquête auprès du personnel, la direction illustre les lignes d'action proposées pour l'avenir, y compris le recensement des questions clés auxquelles les départements devront donner suite.
111. La direction assure le Conseil de sa volonté de traiter les recrutements en toute transparence et souligne que, comme dans le passé, la qualité et le mérite resteront ses principes fondamentaux en matière de recrutement.

b) Dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011

112. Passant ensuite au document EB 2011/104/R.53, le Conseil d'administration examine le rapport final sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011, ainsi que le projet de résolution joint en annexe sur la réallocation du solde des crédits alloués au titre de la dépense extraordinaire destinée à financer le programme de départ volontaire pour en faire une dépense extraordinaire consacrée à l'actualisation de la réforme et à la mise en œuvre des effets des principales initiatives de réforme des ressources humaines, selon la proposition figurant aux paragraphes 29 à 45.
113. Reconnaisant les besoins financiers prévus résultant de l'audit permanent du personnel et d'autres grandes initiatives de réforme concernant les ressources humaines, le Conseil d'administration entérine le rapport final sur les dépenses engagées au titre du programme de départ volontaire, publié sous la cote EB 2011/104/R.53, et en approuve la présentation au Conseil des gouverneurs en 2012. Par ailleurs, le Conseil approuve la proposition concernant la réaffectation et réallocation du solde des crédits spéciaux alloués au programme de départ volontaire pour en faire une dépense spéciale pour l'actualisation de la réforme destinée à financer la mise en œuvre des effets des principales initiatives de réforme des ressources humaines, ainsi que la présentation du projet de résolution correspondant au Conseil des gouverneurs, en février 2012, pour approbation.
114. Le Conseil attend avec intérêt de recevoir de plus amples informations, dans de futurs rapports, concernant l'utilisation de ces fonds.

Q. Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (point 18 de l'ordre du jour)

115. Un rapport sur l'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (EB 2011/104/R.54) est présenté au Conseil pour information.

R. Version révisée de l'ordre du jour provisoire et du programme des activités de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs (point 19 de l'ordre du jour)

116. Passant au projet d'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs (EB 2011/104/R.55), le Conseil approuve ledit ordre du jour, avec les modifications suivantes résultant des décisions prises dans le cadre de la session en cours:
- a) aux fins de la mise en œuvre de sa décision concernant l'introduction de conditions mixtes pour les prêts du FIDA (c'est-à-dire de procéder en 2012 à un examen approfondi des politiques et critères de prêt du FIDA, dans le cadre duquel le Fonds étudiera ses conditions de prêt et les alignera dans la mesure du possible sur celles de l'IDA/BIRD tout en tenant compte de son mandat spécifique tel qu'il ressort de l'Accord portant création du FIDA), la suppression du point actuellement consacré à la Révision des principes et critères en matière de prêts serait proposée, sachant qu'un certain nombre de représentants estiment que le Conseil d'administration aurait pu procéder à une demande de pleine délégation de pouvoir; et
 - b) l'inclusion de la demande d'admission en qualité de membre non originaire de la République d'Estonie serait proposée.

117. S'agissant de l'examen des Principes et critères du FIDA en matière de prêts, le Conseil convient de l'établissement d'un groupe de travail, composé de deux membres de la Liste A, d'un membre de la Liste B et d'un membre de chaque sous-liste de la Liste C. Les coordonnateurs sont invités à faire connaître les candidatures de leurs listes avant le mardi 20 décembre 2011, au plus tard. Le mandat provisoire sera communiqué au début de 2012. Ce groupe de travail devra présenter une proposition au Conseil en temps voulu de manière à pouvoir être éventuellement soumise au Conseil des gouverneurs de 2013, permettant ainsi l'application des Principes et critères en matière de prêts au premier cycle des prêts de FIDA9 qui seront approuvés en avril 2013. Une note explicative sur le contexte et les étapes proposées sera préparée et présentée au Conseil d'administration.
118. Le Conseil d'administration est par ailleurs informé que la Quatrième réunion mondiale du Forum paysan se tiendra juste avant la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs. Une synthèse des délibérations du Forum sera présentée lors de la session formelle du Conseil des gouverneurs.

S. Questions diverses (point 20 de l'ordre du jour)

a) Gouvernance et gestion des risques de la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA

119. Le document EB 2011/104/R.56 sur la gouvernance et la gestion des risques de la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA est présenté au Conseil pour information.

b) Modification des dates pour les sessions du Conseil d'administration d'avril et de septembre 2012

120. Passant ensuite au document intitulé Modification des dates pour les sessions du Conseil d'administration d'avril et de septembre 2012 (EB 2011/104/R.57), le Conseil approuve les nouvelles dates de sa cent sixième session (jeudi 20 et vendredi 21 septembre 2012). S'agissant de la cent cinquième session, en raison de conflits avec d'autres activités prévues, il est convenu de tenir la session du 2 au 4 avril 2012. La représentante du Canada informe le Conseil qu'en raison d'un conflit de date avec une réunion informelle tenue par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en Amérique du Nord, son pays pourrait ne pas être représenté à la session d'avril.
121. Compte tenu de la date rapprochée de la cent cinquième session du Conseil, le Conseil d'administration note que la présentation de la documentation pertinente pourrait être retardée.

c) Délibérations du séminaire informel sur un code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration

122. Le document EB 2011/104/R.58 sur les délibérations du séminaire informel sur un code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration est présenté au Conseil pour information.

d) Demandes d'admission en qualité de membre non originaire

123. Le Conseil d'administration examine les demandes d'admission en qualité de membre non originaire présentées dans les documents EB 2011/104/R.59 et EB 2011/104/R.65. Il recommande au Conseil des gouverneurs d'approuver les demandes d'admission présentées par la République du Soudan du Sud et la République d'Estonie.

e) Séminaires informels

124. À la demande de la représentante du Canada, le Conseil d'administration se penche sur la question des séminaires informels. Il convient d'examiner les améliorations qui pourraient leur être apportées, s'agissant d'efficacité, d'efficacités et de mécanismes de présentation de rapports par l'intermédiaire des coordonnateurs et amis.

T. Clôture de la session

125. À la clôture de la session, il est rappelé au Conseil que les coordonnateurs sont invités à présenter des candidatures pour:
- a) les élections au Conseil d'administration;
 - b) le Bureau du Conseil des gouverneurs (parmi les membres de la Liste A pour le président et ceux des Listes B et C pour les vice-présidents); et
 - c) le groupe de travail sur les Principes et critères en matière de prêts.
126. Clôture des travaux, le Président remercie le Conseil pour sa participation active et fructueuse tout au long des débats. Il passe en revue les décisions prises, notamment l'approbation de la proposition de budget, la Stratégie du FIDA pour le secteur privé et la création d'un groupe de travail chargé de l'examen des Principes et critères en matière de prêts. Notant la charge de travail croissante à laquelle doit faire face le Conseil, il rappelle que les coordonnateurs et amis exploreront des possibilités de rationalisation des travaux. Le Président remercie également le Conseil pour son appui, notamment s'agissant de la Consultation sur FIDA9. Le travail et l'appui du Conseil ont déjà donné au FIDA un signal fort de soutien pour une reconstitution fructueuse. Pour conclure, le Président souligne combien cette session du Conseil a été ouverte et active et salue l'esprit de fraternité dans lequel elle s'est déroulée, preuve d'une cohésion forte en dépit de quelques désaccords occasionnels.



Enabling poor rural people
to overcome poverty

المندوبون في الدورة الرابعة بعد المائة للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 104th session of
the Executive Board**

**Délégations à la cent quatrième
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 104^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board — 104th Session
Rome, 12-14 December 2011

For: **Information**

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la Maintenance
et des Moyens
Ministère des finances
Alger

Karima BOUBEKEUR
Secrétaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Gustavo O. INFANTE
Ministro
Representante Permanente Adjunto
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

Agustín ZIMMERMANN
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

AUSTRIA

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BANGLADESH

Sultana AFROZ
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic
of Bangladesh to IFAD
Rome

Haripada SARKER
Personal Officer
Embassy of the People's Republic
of Bangladesh
Rome

BELGIUM

Martine VAN DOOREN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Carlos Augusto VIDOTTO
Secretary for International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Cláudia Angélica VASQUES SILVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agricultural Agencies
Rome

BURKINA FASO

Jacques ZIDA
Conseiller technique du
Ministre de l'économie
et des finances
Ouagadougou

Laurent Diandioua COULIDIATI
Conseiller chargé des
questions agricoles
Représentant permanent adjoint
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CANADA

Ann Adair HEUCHAN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

CANADA (cont'd)

Iain C. MacGILLIVRAY
Principal Advisor (Agriculture)
Multilateral Development Institutions
Multilateral and Global Programs
Branch (MGPB)
Canadian International
Development Agency (CIDA)
Gatineau, Quebec

CHINA

WU Jinkang
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

YE Jiandi
Director
International Department
Ministry of Finance
Beijing

ZHANG Lei
IFI Division III
International Department
Ministry of Finance
Beijing

LI Xinhai
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SUI Li
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

REN Yi
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CYPRUS

Christina PITTA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

DENMARK

Maj HESSEL
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Signe Kolbye SØRENSEN
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Mohamed Farid MONIB
Ambassador
Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Essam Osman FAYED
Minister Plenipotentiary
Head of the Agricultural Office
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Fatma Hussein SABER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Pierre-Eloi BRUYERRE
Adjoint au Chef du Bureau de l'aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement
Direction générale du Trésor et de
la politique économique (DGTPE)
Ministère de l'économie, des
finances et de l'industrie
Paris

Cécile HUMBERT-BOUVIER
Conseillère économique
Adjointe au chef du Service
économique régional
Ambassade de France
Rome

Elizabeth CONNES-ROUX
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Michael BAUER
First Counsellor
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

Anna Magdalena RIEM
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GUATEMALA

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Encargada de Negocios, a.i.
Embajada de la República de Guatemala
Roma

INDIA

Shobhana Kumar PATTANAYAK
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hari PRIYONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Andi IRAWAN
Adviser
Ministry of Agriculture
Jakarta

Agus Prihatin SAPTONO
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Hamim HAMIM
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Ade CHANDRADIJAYA
Head of Programme
Cooperation Sub-division
Bureau of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Devi PURWANTI
Directorate for Economic Affairs
and Environment
Ministry of Foreign Affairs
Jakarta

IRELAND

Jarlath O'CONNOR
First Secretary
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Stefania BAZZONI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Claudia MORDINI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Stefano MARGUCCIO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Gioia BENEDETTI
Intern
Permanent Representation of
the Italian Republic
Rome

Ferdinanda SAITTA
Intern
Permanent Representation of
the Italian Republic
Rome

JAPAN

Hideya YAMADA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Masaya KITAO
Counsellor
Financial attaché
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for
Central Asian and
European Countries
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LUXEMBOURG

Richard PHILIPPART
Attaché
Ambassade du Grand-Duché
de Luxembourg
Rome

MEXICO

Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES
Ministra
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Claudia Cecile DE MAULEÓN
Asesora
Embajada de los Estados Unidos
Mexicanos
Roma

NETHERLANDS

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Ronald ELKHUIZEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Eva van WOERSEM
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Erlijne WISSELS
Policy Adviser
International Financial
Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Babak MOHAMMADZADEH
Intern
Permanent Representation
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Jostein LEIRO
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Tonje LIEBICH LIE
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SAUDI ARABIA (cont'd)

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Francisco CAPOTE
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Amalia GARCIA-THÄRN
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD and WFP
Rome

Annie HERMANSSON
Junior Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Nadia SULTAN ABDULLAH
Officer-in-Charge
Debt Management
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Coordinator for the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Karen MATHIASSEN
Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Deborah CRANE
International Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Jean Piere MORET
Especialista de la Gerencia
de Cooperación Internacional
y Relaciones Multilaterales
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

المراقبون

OBSERVERS

OBSERVATEURS

OBSERVADORES

REGIONAL OBSERVER¹

YEMEN

Mr Abdullah Na'Ami Qutran AL-NA'AMI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Yemen to the United Nations
Food and Agriculture
Rome

¹ Conformément au document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Observateurs sans droit de parole assistant aux travaux du Conseil d'administration. Paragraphe 2 a).

Liste des documents dont sera saisi le Conseil d'administration à sa cent quatrième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2011/104/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2011/101/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2011/104/R.2 + Add.1	3	Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2011/104/R.3	3	Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2011/104/R.4 + Add.1 + C.R.P.2	4	Intensification de la collaboration du FIDA avec le secteur privé
EB 2011/104/R.5	5 a) i)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-neuvième session
EB 2011/104/R.6	5 a) ii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dixième session
EB 2011/104/R.7	5 a) iii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur l'état d'avancement du plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA
EB 2011/104/R.8 + Add.1	5 b)	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)
EB 2011/104/R.9 + Add.1	6	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2011/104/R.10	7	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
EB 2011/104/R.11	8	République démocratique du Congo: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2011/104/R.12 + Add.1	9	Ressources disponibles pour engagement

EB 2011/104/R.13 + Add.1 + Sup.1 ¹	10 a) i)	Côte d’Ivoire: Projet d’appui au développement de l’agriculture et à la commercialisation
EB 2011/101/R.14 + Add.1 + Sup.1 ¹	10 a) ii)	Guinée: Programme national d’appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA) – composante Haute Guinée
EB 2011/104/R.15	10 a) iii)	Libéria: Projet de relance de l’arboriculture dans les petites exploitations
EB 2011/104/R.16 + Add.1 + Sup.1 ²	10 a) iv)	Niger: Projet d’appui à la sécurité alimentaire et au développement de la région de Maradi (PASADEM)
EB 2011/104/R.60	10 b) i)	Comores: Mémoire du Président: Programme national pour le développement humain durable
EB 2011/104/R.17	10 b) ii)	Madagascar: Programme de formation professionnelle et d’amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD) ³
EB 2011/104/R.18 + Add.1	10 b) iii)	Madagascar: Mémoire du Président: Projet d’appui au développement de Menabe et Melaky – prêt supplémentaire ³
EB 2011/104/R.19	10 b) iv)	Malawi: Programme de production agricole durable (SAPP)
EB 2011/104/R.20 + Add.1	10 c) i)	Cambodge: Mémoire du Président: Projet d’amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri – prêt et don supplémentaires
EB 2011/104/R.21 + Add.1 + Sup.1 ⁴	10 c) ii)	Chine: Projet intégré de développement agricole du Guangxi
EB 2011/104/R.22 + Add.1 + Sup.1 ⁴	10 c) iii)	Inde: Projet intégré d’appui aux moyens de subsistance
EB 2011/104/R.23 + Add.1 + Sup.1 ⁴	10 c) iv)	République démocratique populaire lao: Programme communautaire de promotion de la sécurité alimentaire et des possibilités économiques – Soum Son Seun Jai

¹ En français seulement.

² En français seulement.

³ À condition que soient satisfaits tous les critères se rapportant aux Directives du FIDA sur les relations avec les gouvernements de fait.

⁴ En anglais seulement.

EB 2011/104/R.24 + Add.1 + Sup.1 ⁴	10 c) v)	Sri Lanka: Projet de développement de l'irrigation à Iranamadu
EB 2011/104/R.25 + Add.1 + Sup.1 ⁴	10 c) vi)	Timor Leste: Projet de stockage du maïs
EB 2011/104/R.26 + Add.1 + Sup.1 ⁵	10 d) i)	État plurinational de Bolivie: Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie (ACCESOS)
EB 2011/104/R.29 + Add.1	10 d) iv)	Haïti: Mémoire du Président: Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural – don supplémentaire
EB 2011/104/R.30 + Add.1	10 d) v)	Nicaragua: Mémoire du Président: Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés – prêt et don supplémentaires
EB 2011/104/R.32 + Add.1 + Sup.1 ⁶	10 e) i)	Bosnie-Herzégovine: Projet de développement des entreprises rurales
EB 2011/104/R.33 + Add.1 + Sup.1 ⁶	10 e) ii)	Égypte: Projet d'augmentation des revenus ruraux par l'amélioration des marchés
EB 2011/104/R.34 + Add.1 + Sup.1 ⁶	10 e) iii)	Maroc: Projet de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz
EB 2011/104/R.35 + Add.1/Rev.1 + Sup.1 ⁶	10 e) iv)	Soudan: Projet de développement des semences
EB 2011/104/R.63	10 e) v)	Tunisie: Mémoire du Président: Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II – prêt supplémentaire
EB 2011/104/R.64	10 e) vi)	Tunisie: Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est (PRODESUD)
EB 2011/104/R.36 + Add.1 + Sup.1 ⁶	10 e) vii)	Yémen: YemenInvest – Programme en faveur de l'emploi rural
EB 2011/104/R.38	11	Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de Mali Biocarburant SA
EB 2011/104/R.39	12	Activités prévues au titre des projets 2011-2012

⁵ En espagnol seulement.

⁶ En anglais seulement.

EB 2011/104/R.40	13	Rapport sur la troisième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2011/104/R.41	14 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt et unième réunion
EB 2011/104/R.62	14 a) i)	Sélection du Commissaire aux comptes du FIDA pour la période 2012-2016
EB 2011/104/R.42 + Add.1	14 b)	Révision du Règlement financier du FIDA
EB 2011/104/R.43	14 c) i)	Exposé de la Politique de placement du FIDA
EB 2011/104/R.44	14 c) ii)	Directives de placement du FIDA
EB 2011/104/R.45	14 c) iii)	Cadre de contrôle interne pour les placements du FIDA
EB 2011/104/R.61 + C.R.P.1	14 d)	Introduction de prêts du FIDA à des conditions mixtes
EB 2011/104/R.46	14 e)	Révision des Directives du FIDA relatives à l'audit des projets
EB 2011/104/R.47	14 f)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2012
EB 2011/104/R.48	14 g) i)	Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2011/104/R.49	14 g) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2011
EB 2011/104/R.50 + Add.1	15	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
EB 2011/104/R.51	16	Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA
EB 2011/104/R.52	17 a)	Changement et réforme: mise en œuvre
EB 2011/104/R.53	17 b)	Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011
EB 2011/104/R.54	18	Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
EB 2011/104/R.55	19	Projet d'ordre du jour provisoire et programme provisoire des activités de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs
EB 2011/104/R.56	20 a)	Gouvernance et gestion des risques de la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA

EB 2011/104/R.57	20 b)	Modification des dates pour les sessions du Conseil d'administration d'avril et de septembre 2012
EB 2011/104/R.58	20 c)	Délibérations du séminaire informel sur un code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration
EB 2011/104/R.59	20 d) i)	Demande d'admission en qualité de membre non originaire – République du Soudan du Sud
EB 2011/104/R.65	20 d) ii)	Demande d'admission en qualité de membre non originaire– République d'Estonie
EB 2011/104/INF.1		Arrangements pour la cent quatrième session du Conseil d'administration
EB 2011/104/INF.2		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2011/104/INF.3		Haïti: Exécution du troisième cycle du Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural, financé dans le cadre du mécanisme flexible de financement
EB 2011/104/INF.4		Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation – Sixième rapport de situation sur la phase principale
EB 2011/104/INF.5/Rev.1 ⁷		Politique du FIDA en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes
EB 2011/104/INF.6		Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition
EB 2011/104/INF.7 ⁸		Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent quatrième session
EB 2011/104/INF.8 ⁸		Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

⁷ En anglais seulement.

⁸ En anglais seulement.

Cote du document:	<u>EB 2011/104/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>12 décembre 2011</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable:

Questions techniques et transmission des documents:

Kelly Feenan

Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session
Rome, 12-14 décembre 2011

Ordre du jour

Comme cela a été communiqué au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session, le président du Conseil – le Président du FIDA – a proposé l'adoption d'un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'efficacité du Conseil d'administration.

Il a notamment été proposé que les points présentés pour information ne soient discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estimait nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demandait expressément. Ces requêtes devraient être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les points de l'ordre du jour présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = pour approbation

I = pour information

E = pour examen

C = pour confirmation

Les représentants sont priés de noter l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration relatif à la distribution des documents:

"... La limite de quatre semaines fixée pour l'envoi des documents présentés au Conseil d'administration à une session et auxquels celui-ci doit donner suite ne sera pas dépassée. Toutefois, si besoin est, des renseignements portant sur des questions qui n'appellent pas de décision de la part du Conseil, ou des renseignements supplémentaires concernant des projets, pourront être communiqués ultérieurement."

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
3. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA **[A]**
4. Intensification de la collaboration du FIDA avec le secteur privé **[A]**
5. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-neuvième session
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dixième session
 - iii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur l'état d'avancement du plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA
 - b) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) **[E]**
6. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) **[E]**
7. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés **[A]**
8. Programme d'options stratégiques pour la République démocratique du Congo **[E]**
9. Ressources disponibles pour engagement **[A]**
10. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Côte d'Ivoire: Projet d'appui au développement de l'agriculture et à la commercialisation
 - ii) Guinée: Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA) – composante Haute Guinée
 - iii) Libéria: Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations
 - iv) Niger: Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement de la région de Maradi (PASADEM)
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Comores: Mémoire du Président: Programme national pour le développement humain durable – don supplémentaire
 - ii) Madagascar: Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD)⁹
 - iii) Madagascar: Mémoire du Président: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – prêt supplémentaire.²

¹ À condition que soient satisfaits tous les critères se rapportant aux Directives du FIDA sur les relations avec les gouvernements de fait.

² Idem.

- iv) Malawi: Programme de production agricole durable
- c) Asie et Pacifique
 - i) Cambodge: Mémorandum du Président: Projet d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces de Kratie, Preah Vihear et Ratanakiri – prêt et don supplémentaires
 - ii) Chine: Projet intégré de développement agricole du Guangxi
 - iii) Inde: Projet intégré d'appui aux moyens de subsistance
 - iv) République démocratique populaire lao: Programme communautaire de promotion de la sécurité alimentaire et des possibilités économiques – Soum Son Seun Jai
 - v) Sri Lanka: Projet de développement de l'irrigation à Iranamadu
 - vi) Timor-Leste: Projet de stockage du maïs au Timor-Leste
- d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) État plurinational de Bolivie: Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie (ACCESOS)
 - iv) Haïti: Mémorandum du Président: Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural – don supplémentaire
 - v) Nicaragua: Mémorandum du Président: Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés – prêt et don supplémentaires
- e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Bosnie-Herzégovine: Projet de développement des entreprises rurales
 - ii) Égypte: Projet d'augmentation des revenus ruraux par l'amélioration des marchés
 - iii) Maroc: Projet de développement de filières agricoles dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz
 - iv) Soudan: Projet de développement des semences
 - v) Tunisie: Mémorandum du Président: Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II – prêt supplémentaire
 - vi) Tunisie: Mémorandum du Président: Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est (PRODESUD) – prêt et don
 - vii) Yémen: YemenInvest – Programme en faveur de l'emploi rural
- 11. Proposition de don présentée au Conseil d'administration **[A]**
Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de Mali Biocarburant SA
- 12. Activités prévues au titre des projets 2011-2012 **[I]**
- 13. Rapport de la troisième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
- 14. Questions financières
 - a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt et unième réunion **[E]**
 - i) Sélection du Commissaire aux comptes du FIDA pour la période 2012-2016 **[A]**

- b) Révision du Règlement financier du FIDA **[A]**
- c) Politique de placement du FIDA
 - i) Exposé de la Politique de placement du FIDA **[A]**
 - ii) Directives de placement du FIDA **[I]**
 - iii) Cadre de contrôle interne pour les placements du FIDA **[I]**
- d) Introduction de prêts du FIDA à des conditions mixtes **[E]**
- e) Révision des Directives du FIDA relatives à l'audit des projets **[A]**
- f) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2012 **[C]**
- g) Rapports de situation **[I]**
 - i) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2011
- 15. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance **[A]**
- 16. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA **[I]**
- 17. Changement et réforme
 - a) Rapport de situation – Changement et réforme: mise en œuvre **[I]**
 - b) Dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011 **[A]**
- 18. Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique **[I]**
- 19. Projet d'ordre du jour provisoire et programme des activités de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs **[A]**
- 20. Questions diverses
 - a) Gouvernance et gestion des risques de la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA **[I]**
 - b) Modification des dates pour les sessions du Conseil d'administration d'avril et de septembre 2012 **[A]**
 - c) Délibérations du séminaire informel sur un code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration **[I]**
 - d) Demandes d'admission en qualité de membre non originaire **[A]**
 - i) République du Soudan du Sud
 - ii) République d'Estonie
 - a) Séminaires informels **[I]**